REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE FIGANIERES

Numéro SIRET: 21830056400018

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE MUNICIPALE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET: COMMUNE DE FIGANIERES

ANNEE 2018

SOMMAIRE

Linformations générales

- A Informations statistiques, fiscales et financières
- B Modalités de vote du budget p.3

II.Présentation générale du budget

- A1 Vue d'ensemble Sections
- A2 Vue d'ensemble Section de fonctionnement Chapitres p.5
- A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres p.6
- B1 Balance générale du budget Dépenses p.8
- B2 Balance générale du budget Recettes p.9

III.Vote du budget

- A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses p.10
- A2 Section de fonctionnement Détail des recettes p.13
- B1 Section d'investissement Détail des dépenses B2 Section d'investissement Détail des recettes p.15
- p.17

Г	IV – ANNEXES Joint				
H	Λ Fl	ements du bilan			
1	rs = 1	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		Х	
Ι.	p.18	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	Х		
	p. 10 p.20	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Х		
	p.20 p.21	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	×		
1	μ.Ζ. Ι	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	[Х	
1		A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X	
	p.22	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Х		
	p.23	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Х		
	p.24	A4 - Etat des provisions	Х		
	γ. .	A5 - Etalement des provisions		X	
1	p.25	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Х		
	p.26	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Х		
	p.—-	A8 - Etat des charges transférées		X	
		A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	1	X	
١	B - Er	ngagements hors bilan			
	p.27	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X		
	p,	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X	
		B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X	
		B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X X X	
		B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X	
ı		B1.6 - Etat des engagements reçus		^	
1	p.28	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Х		
1	•	R2 1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		1 0	
ł		B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X X X	
		B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		1 ^	
1	C - A	utres éléments d'informations			
1	p.29	C1 - Etat du personnel	X		
1	p.=0	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	ł	X	
		C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	İ	X	
١		C3.2 - Liste des établissements publics créés		X	
3		C3.3 Liste des services individualisés dans un budget annexe	1	l ŝ	
		C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		^	
1	D - D	écisions en matière des taux de contributions directes - Arretes et signatures	,		
1	p.31	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X		
	p.32	D2 - Arrêté et signatures	<u> </u>	L. Lilen D.	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice , ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas , cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE	COMMUNE DE FIGANIERES	BP
83056	COMMUNE DE FIGANIERES	2018

I - INFORMATIONS GENERALES		
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α	

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 658
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) :	230
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Talcaro par tiass (populari	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate	
Fiscal	Financier	DGI /		
0,00	0,00	0,00	0,00	

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	933,53	
2	Produit des impositions directes/population	328,92	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	711,17	
4	Dépenses d'équipement brut/population	434,62	
5	Encours de dette/population	0,00	
6	DGF/population	104,37	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	43,97%	
 6	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	136,90%	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	61,11%	0,00%
	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscai et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicals mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la calégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

	COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	ВР	2018
I - INFORMATIONS GENERALES		ı]
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		В]

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont budgétaires.
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif 2017.

		COMMUNE DE FIGANIERES	- 83 - COMMUNE DE FIGANIER	ES	BP	2018	
		II - PRESENTATION	GENERALE DU BUDGE	T	11		
		VUE I		A1			
		FONCTIONNEMENT					
			DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA S DE FONCTIONNEI			
V C T E	?	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 524 298,42	1 911	784,67		
	l	+	+	+			
R E P		RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)					
O R T S		002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent 612) 513,75		
				*****		- -	
		TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	2 524 298,42	2 524	298,42	_	
	_	INV	ESTISSEMENT				
			DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA S D'INVESTISSEM			
V C	о Г	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 210 731,67	1 163	444,10		
_		+	+	+		7	
R E P	•	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	58 301,00	433	3 938,00		
R T S	3	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 328 349,43	(si solde posi	tif)		
_		=	=	=		7	
		TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 597 382,10	1 597	382,10		
	J		TOTAL			٦	
		TOTAL DU BUDGET (4)	4 121 680,52	4 121	680,52		

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).
(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES			
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11		

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

Chap.		Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	580 843,00	0,00	567 561,00	567 561,00	567 561,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 075 665,00	0,00	1 091 000,00	1 091 000,00	1 091 000,00
	Atténuations de produits	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
	Autres charges de gestion courante	299 100,00	0,00	201 987,00	201 987,00	201 987,00
	otal des dépenses de gestion courante	1 956 708,00	0,00	1 861 648,00	1 861 648,00	1 861 648,00
	Charges financières	17 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
	Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	10 650,00	10 650,00	10 650,00
	Dépenses imprévues (fonctionnement)	637 410,78		612 513,75	612 513,75	612 513,75
Tota	al des dépenses réelles de fonctionnement	2 612 618,78	0,00	2 502 811,75	2 502 811,75	2 502 811,75
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00	0,00	0,00
	Opérations d'ordre de transfert entre sections (21 486,67	:	21 486,67	21 486,67	21 486,67
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
	al des dépenses d'ordre de fonctionnement	21 486,67		21 486,67	21 486,67	21 486,67
	TOTAL	2 634 105,45	0,00	2 524 298,42	2 524 298,42	2 524 298,42

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

2 524 298,42 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

A2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.		Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	35 000,00	0,00	33 450,00	33 450,00	33 450,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	140 981,00	0,00	101 700,00	101 700,00	101 700,00
73	Impôts et taxes	1 255 880,00	0,00	1 286 477,00	1 286 477,00	1 286 477,00
74	Dotations, subventions et participations	331 347,00	0,00	328 471,00	328 471,00	328 471,00
	Autres produits de gestion courante	102 500,00	0,00	137 200,00	137 200,00	137 200,00
	Total des recettes de gestion courante	1 865 708,00	0,00	1 887 298,00	1 887 298,00	1 887 298,00
	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
	tal des recettes réelles de fonctionnement	1 868 708,00	0,00	1 890 298,00	1 890 298,00	1 890 298,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (33 000,00		21 486,67	21 486,67	21 486,67
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	,		0,00	0,00	0,00
	lal des recettes d'ordre de fonctionnement	33 000,00		21 486,67	21 486,67	21 486,67
	TOTAL.	1 901 708,00	0,00	1 911 784,67	1 911 784,67	1 911 784,67

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 612 513,75 2 524 298,42 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	0,00
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Ut. Modalités de vote FB.
 inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
 Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
 Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

	COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	BP	2018
	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11]
<u> </u>	SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (≔RAR + vote)
010 20	Stocks (5) Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 320,00	0,00 5 052,00	0,00 72 115,00	0,00 72 115,00 0,00	0,00 77 167,00 0,00
204 21 22	Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation (6)	1 417 092,00	0,00 53 249,00 0,00	0,00 996 520,00 0,00	996 520,00 0,00	1 049 769,00 0,00
23	Immobilisations en cours	377 538,00	0,00	6 810,00	6 810,00	6 810,00 1 133 746,00
	Total des dépenses d'équipement	1 823 950,00	58 301,00	1 075 445,00 0,00	1 075 445,00 0,00	0,00
23 10	Immobilisations en cours Dotations, fonds divers et réserves	126,00 -126,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
13 16	Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées	116 000,00	0,00	106 500,00 0,00	106 500,00 0,00	106 500,00 0,00
18 26 27	Compte de liaison : affectation (7) Participations et créances rattachées à des par Autres immobilisations financières		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		2.00	0,00	106 500,00	106 500,00
L	Total des dépenses financières	116 000,00	0,00	106 500,00 0,00	0,00	0,00
45 To	Total des opé. pour le compte de tiers (8) tal des dépenses réelles d'investissement	1 939 950,00	58 301,00	1 181 945,00	1 181 945,00	1 240 246,00
040 041	Opérations d'ordre entre sections (4) Opérations patrimoniales (4)	33 000,00		21 486,67 7 300,00	21 486,67 7 300,00	21 486,67 7 300,00
	tal des dépenses d'ordre d'investissement	33 000,00		28 786,67	28 786,67	28 786,67
	TOTAL	1 972 950,00	58 301,00	1 210 731,67	1 210 731,67	1 269 032,67

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	328 349,43
	= -
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 597 382,10

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010 13 16 20 204 21 22	Stocks (5) Subventions d'investissement (hors 138) Emprunts et dettes assimilées (hors 165) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation (6)	1 011 975,00 500 000,00	0,00 433 938,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 381 350,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 381 350,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 815 288,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
	Immobilisations en cours	1 511 975,00	0,00 433 938,00	0,00 381 350,00	0,00 381 350,00	0,00 815 288,00
10 1068 18 26 27 024	Total des recettes d'équipement Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés (9) Compte de liaison : affectation (7) Participations et créances rattachées à des par Autres immobilisations financières Produits de cessions	130 000,00 365 558,92	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	339 113,00 414 194,43 0,00 0,00 0,00 0,00	339 113,00 414 194,43 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
	Total des recettes financières	535 558,92	0,00		753 307,43 0,00	753 307,43 0,00
45 To	Total des opé. pour le compte de tiers (8) otal des recettes réelles d'investissement	2 047 533,92	433 938,00		1 134 657,43	1 568 595,43
021 040 041	Virement de la section de fonctionnement (4) Opérations d'ordre entre sections (4) Opérations patrimoniales (4)	21 486,67		0,00 21 486,67 7 300,00	0,00 21 486,67 7 300,00	0,00 21 486,67 7 300,00
	ntal des recettes d'ordre d'investissement	21 486,67	21	28 786,67	28 786,67	28 786,67
	TOTAL	2 069 020,59	433 938,00	1 163 444,10	1 163 444,10	1 597 382,10

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 597 382,10

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sent à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE	0,00
FONCTIONNEMENT (10)	

COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	BP	2018
U DRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11	1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	ВР	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1	

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 012 014 65 66 67 68 022 023	Charges à caractère général Charges de personnel et frais assimilés Atténuations de produits Autres charges de gestion courante Charges financières Charges exceptionnelles Dotations aux amortissements et provisions Dépenses imprévues (fonctionnement) Virement à la section d'investissement	567 561,00 1 091 000,00 1 100,00 201 987,00 18 000,00 10 650,00 0,00 612 513,75	0,00 0,00 21 486,67 0,00	567 561,00 1 091 000,00 1 100,00 201 987,00 18 000,00 10 650,00 21 486,67 612 513,75 0,00
V20	Dépenses de fonctionnement - Total	2 502 811,75	21 486,67	2 524 298,42

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 524 298,42

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
13		1 ' 1	0,00	106 500,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)		2,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00	0,00	77 167,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	77 167,00		0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (6)	1 049 769,00	7 300,00	1
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 810,00	21 486,67	28 296,67
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
27		0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	1 ' 1	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		
	Dépenses d'investissement - Total	1 240 246,00	28 786,67	1 269 032,67

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	328 349,43
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 597 382,10

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés 'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

	COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	BP	2018
	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II]
Ì	BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2	

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	33 450,00		33 450,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	101 700,00		101 700,00
72	Travaux en régie		21 486,67	21 486,67
73	Impôts et taxes	1 286 477,00		1 286 477,00
	1	328 471.00		328 471,00
74	Dotations, subventions et participations	137 200,00	0,00	137 200,00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0,00	0.00
76	Produits financiers	3 000.00	0,00	3 000,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	Recettes de fonctionnement - Total	1 890 298,00	21 486,67	1 911 784,67

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	612 513,75
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 524 298,42

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL.
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	339 113,00	7 300,00	346 413,00
13	Subventions d'investissement	815 288,00	0,00	815 288,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		20 000,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00		0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0.00		0,00
28	Amortissements des immobilisations		1 486,67	1 486,67
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
	Stocks	0,00		0,00
3	Virement de la section de fonctionnement	,,,,	0,00	0,00
021 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	'	0,00
<u> </u>	Recettes d'investissement - Total	1 154 401,00		1 183 187,67

4
0,00
+
414 194,43
=
1 597 382,10

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
 A servir uniquement iorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profil d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	BP	2018	

1	III - VOTE DU BUDGET	111
	SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	580 843,00	567 561,00	567 561,00
60611	Eau et assainissement	17 000,00	12 000,00	12 000,00
60612	Énergie - Électricité	65 500,00	58 000,00	58 000,00
60621	Combustibles	7 000,00	8 000,00	8 000,000
60622	Carburants	13 000,00	12 000,00	12 000,00
60623	Alimentation	65 000,00	63 000,00	63 000,00
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 500,00	7 500,00	7 500,00
60636	Vêtements de travail	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6064	Fournitures administratives	5 500,00	5 000,00	5 000,00
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	6 500,00	8 000,00	8 000,00
611	Contrats de prestations de services	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	5 500,00 20 111,00	5 500,00 20 111,00
61521	Terrains	10 197,00	•	15 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	21 596,00 14 000,00	15 000,00 8 000,00	8 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	30 000,00	20 000,00	20 000,00
61551	Matériel roulant	6 000,00	9 000,00	9 000,00
61558	Autres biens mobiliers	55 000,00	55 000,00	55 000,00
6156 6161	Maintenance	90 000,00	80 000,00	80 000,00
617	Assurance multirisques Etudes et recherches	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6188	Autres frais divers	2 500,00	10 000,00	10 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6226	Honoraires	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	17 000,00	20 000,00	20 000,00
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	3 500,00	3 500,00
6238	Divers	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6247	Transports collectifs		7 500,00	7 500,00
3248	Divers	3 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	400,00	400,00	400,00
6256	Missions	200,00	200,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	7 600,00	7 500,00	7 500,00
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	24 000,00	24 000,00 2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	2 000,00 17 000,00	17 000,00
62873	Au C.C.A.S.	12 000,00 7 000,00	8 000,00	8 000,00
63512	Taxes foncières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre Taxes et impôts sur les véhicules	350,00	350,00	350,00
6355 637	Autres impôts, taxes,(autres organismes)	4 500,00	4 500,00	4 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 075 665,00	1 091 000,00	1 091 000,00
6218	Autre personnel extérieur	65,00	3 500,00	3 500,00
6331	Versement de transport	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6338	Autres impôts, taxes ,sur rémunérations	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6411	Personnel titulaire	640 000,00	650 000,00	650 000,00
6413	Personnel non titulaire	82 000,00	82 000,00	82 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	120 000,00	120 000,00	120 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	170 000,00	170 000,00	170 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	600,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	5 000,00	6 500,00	6 500,00
64731	Versées directement	14 000,00	14 500,00	14 500,00

B-1-1-B 10

COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	BP	2018
III - VOTE DU BUDGET	111]
 SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	2 500,00	2 500,00 8 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	8 500,00	8 500,00	
014	Atténuations de produits	1 100,00	1 100,00	1 100,00
7391172	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacant	1 100,00	1 100,00	1 100,00
65	Autres charges de gestion courante	299 100,00	201 987,00	201 987,00
6531	Indemnités	69 000,00	69 000,00	69 000,00
6532	Frais de mission	1 700,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 500,00	4 000,00	4 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	5 900,00	6 000,00	6 000,00
6535	Formation	5 000,00	3 709,00	3 709,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territo	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	26 500,00	26 000,00	26 000,00
657362	CCAS	20 000,00	0,00	0,00
657364	SPIC	105 000,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	56 000,00	78 278,00	78 278,00
65888	Autres		7 500,00	7 500,00 1 861 648,00
TC	TAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	1 956 708,00	1 861 648,00	
66	Charges financières (b)	17 000,00	18 000,00	18 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 000,00	18 000,00	18 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 500,00	10 650,00	10 650,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 500,00	450,00	450,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		10 200,00	10 200,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	637 410,78	612 513,75	612 513,75
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	2 612 618,78	2 502 811,75	2 502 811,75
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	21 486,67	21 486,67	21 486,67
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	1 486,67	1 486,67	1 486,67
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnen	20 000,00	20 000,00	20 000,00
ТОТ	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	21 486,67	21 486,67	21 486,67
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	21 486,67	21 486,67	21 486,67
TOTAL [DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 634 105,45	2 524 298,42	2 524 298,42

RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 524 298,42

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	ВР	2018
III - VOTE DU BUDGET		
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1	

B-1-1-B

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou st reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	ВР	2018
III - VOTE DU BUDGET	111	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	35 000,00	33 450,00	33 450,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	35 000,00	30 450,00	30 450,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance		3 000,00	3 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	140 981,00	101 700,00	101 700,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	5 500,00	4 700,00	4 700,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig	74 000,00	71 000,00	71 000,00 20 000,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	50 481,00	20 000,00	6 000,00
70848	aux autres organismes	11 000,00	6 000,00 1 286 477,00	1 286 477,00
73	Impôts et taxes	1 255 880,00	·	
73111	Taxes foncières et d'habitation	855 640,00	874 277,00	874 277,00
73211	Attribution de compensation	182 272,00	182 000,00	182 000,00 25 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	05.000.00	25 000,00 0,00	25 000,00
73221	FNGIR	25 868,00	45 000,00	45 000,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	47 000,00 1 600,00	2 000,00	2 000,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	3 500,00	3 200,00	3 200,00
7336	Droits de place	50 000,00	70 000,00	70 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	90,000,00	85 000,00	85 000,00
7381 74	Dotations, subventions et participations	331 347,00	328 471,00	328 471,00
	Dotations, subventions of participations	163 689,00	155 647,00	155 647,00
7411	Dotation de solidarité rurale	100 000,00	121 773,00	121 773,00
74121 74123	Dotation de solidarité urbaine	118 717,00	0,00	0,00
74123	Régions	8 000,00	8 000,00	8 000,000
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	445,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes for	2 760,00	2 488,00	2 488,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	37 736,00	40 563,00	40 563,00
75	Autres produits de gestion courante	102 500,00	137 200,00	137 200,00
752	Revenus des immeubles	100 000,00	130 200,00	130 200,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	2 500,00	7 000,00	7 000,00
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES 0+74+75+013)	1 865 708,00	1 887 298,00	1 887 298,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 000,00	3 000,00	3 000,00
1110	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	1 868 708,00	1 890 298,00	1 890 298,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	33 000,00	21 486,67	
722	Immobilisations corporelles	33 000,00	21 486,67	21 486,67
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	33 000,00	21 486,67	21 486,67
TOTAL I	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 901 708,00	1 911 784,67	1 911 784,67

	т
RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
	÷
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	612 513,75
	-
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 524 298,42

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	ВР	2018
III - VOTE DU BUDGET	111]
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2]

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vole I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
 (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
 (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détait du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
 B-1-1-B

COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	ВР	2018
III - VOTE DU BUDGET][]	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	29 320,00	72 115,00	72 115,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad:	17 320,00	2 835,00	2 835,00
2031	Frais d'études	5 000,00	62 280,00	62 280,00
2051	Concessions et droits similaires	7 000,00	7 000,00	7 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 417 092,00	996 520,00	996 520,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	17 766,00	4 807,00	4 807,00 0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 400,00	0,00 1 836,00	1 836,00
21316	Équipements du cimetière	850 000,00	205 000,00	205 000,00
21318	Autres bâtiments publics	18 437,00	143 588,00	143 588,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	295 100,00	310 850,00	310 850,00
2151	Réseaux de voirie	22 800,00	29 784,00	29 784,00
2152	Installations de voirie	59 063,00	104 573,00	104 573,00
21538	Autres réseaux Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	25 000,00	45 000,00	45 000,00
21568	Autre matériel et outillage de voirie	12 628,00	0,00	0,00
21578 2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	,	2 443,00	2 443,00
2161	Oeuvres et objets d'art		28 480,00	28 480,00
21735	Installat° générales, agencements, aménagements des con		2 000,00	2 000,00
2182	Matériel de transport		36 893,00	36 893,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	14 912,00	79 766,00	79 766,00
2184	Mobilier	85 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 986,00	1 500,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	377 538,00	6 810,00	6 810,00
2313	Constructions	377 538,00	6 810,00	6 810,00
	Total des dépenses d'équipement	1 823 950,00	1 075 445,00	1 075 445,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	126,00	0,00	0,00
2313	Constructions	126,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	-126,00	0,00	0,00
10223	T.L.E.	-126,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	116 000,00	106 500,00	106 500,00
1641	Emprunts en euros	114 500,00	105 000,00	105 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	1 500,00	1 500,00
	Total des dépenses financières	116 000,00	106 500,00	106 500,00
To	tal des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
<u> </u>	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	1 939 950,00	1 181 945,00	1 181 945,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	33 000,00	21 486,67	21 486,67
	Charges transférées (9)	33 000,00	21 486,67	21 486,67
23151	TRAVAUX EN REGIE	33 000,00	21 486,67	21 486,67
041	Opérations patrimoniales (10)		7 300,00	7 300,00
	Terrains nus		7 300,00	7 300,00
2111	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	33 000,00	28 786,67	
TOTAL	DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 972 950,00	1 210 731,67	1 210 731,67

C	OMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	BP	2018
	III - VOTE DU BUDGET	111	
	SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1	
		+	
	RESTES A REALISER 2017 (11)	58	301,00
		+	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	328	3 349,43
		=	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 597	7 382,10

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état ill B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
B-1-1-B

COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	BP	2018
III - VOTE DU BUDGET	[]]]
 SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 011 975,00	381 350,00	381 350,00
1321	Etat et établissements nationaux	562 216,00	108 850,00	108 850,00
1322	Régions	8 854,00	84 500,00	84 500,00
1323	Départements	243 650,00	188 000,00	188 000,00
1326	Autres établissements publics locaux	197 255,00	0,00	0,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	500 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 511 975,00	381 350,00	381 350,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	495 558,92	753 307,43	753 307,43
10222	F.C.T.V.A.	90 000,00	278 113,00	278 113,00
10223	T.L.E.	40 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement		61 000,00	61 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	365 558,92	414 194,43	414 194,43
024	Produits de cessions	40 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	535 558,92	753 307,43	753 307,43
Т	otal des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	2 047 533,92	1 134 657,43	1 134 657,43
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	21 486,67	21 486,67	21 486,67
15112	Provisions pour litiges (8)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
28031	Amortissements des frais d'études	1 486,67	1 486,67	1 486,67
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	21 486,67	21 486,67	21 486,67
041	Opérations patrimoniales (9)		7 300,00	7 300,00
1021	Dotation		7 300,00	7 300,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	21 486,67	28 786,67	28 786,67
TOTAL	DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	2 069 020,59	1 163 444,10	1 163 444,10

433 938,00
433 930,00
+
0,00
=
1 597 382,10

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

COMMUNE DE FIGANIERES -83 - COMMUNE DE FIGANIERES		ВР	2018
IV - ANNEXES		Λl	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.2	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	a thind arms and a		
Emminte of Jothos Horizine di contrat	di contrat		

					Empr	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	ttes à l'c	rigine du	contrat				
N N			Date	Date		l '		Taux initial		Périodicité	Profil	Possibilité de	Catégorie
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de flie	Date de signature		premier	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	(4)	Niveau Taux de taux actua- (5) riel	Devise	des rembourse- ments (6)	Ē	ō	d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 556 107,00				1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1				
1641 Emprunts en euros (total)					1 556 107,00								
435146080017	CREDIT AGRICOLE DU VAR	24/10/2003		24/01/2017	300 000,00	u.		4.27 4.28469	58		×	z	A-1
2004-088	CAISSE EPARGNE	25/08/2004		25/11/2004	300,000,00E	u,		3.85 4.17139	96	1	×	z	A-1
0245294	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/01/2006		01/04/2006	100 000,00 F	ĭL			2.88	<u>-</u>	×		A-1
MON244981	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/04/2006		01/01/2007	100,000,001	ĮŁ,			4.03	Α	×		A-1
1083883	CAISSE DEPOTS&CONSIGNATION S	01/04/2007		01/04/2008	256 107,00 F	и		3,55	ξ.	∢	×	z	A-1
A1017378	CAISSE D EPARGNE	20/03/2017		25/07/2017	500 000,000 F	L		1.49 1.76326	56	Þ	×	z	A-1
Total général					1 556 107,00			1000			·		

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(4) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(5) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(6) Nominal : montant en la course de taux d'unité suite en marge exprimée en point de pourcentage).

(7) Indiquer le private de taux à l'origine du contrat.

(8) Indiquer le privation des montant en montantelle ; M : mensuelle
2018	ı		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
BP 2		//	A2.2
COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES		IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

					Emprunts et Dettes au 01/01/2018	et Dettes	au 01/01/	2018				
oviiteN			Catégorie				Taux d'intérêt	rēt	Annu	Annuités de l'exercice		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverure : O/N (10)	Montant	après couverture éventuelle (11)	01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	index (13)	Niveau du Niveau du l'action de l'inderêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	ICNE de l'exercice
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		00'0		818 497,62					104 741,38	17 825,44	00'0	00'0
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		818 497,62		1.			104 741,38	17 825,44	00'0	00'0
435146080017	z	00'0		26 055,65	0,75 F	L		4.28469	26 055,65	163,06	00'0	00'0
2004-088	z	00'0		44 507,34	1,58 F	ıı		4,17139	25 066,72	1 354,52	00'0	00'0
0245294	z	00'0		25 457,67	3,00 F	<u>ц</u> ,		2.88	7 581,85	651,79	00'0	00'0
MON2449B1	z	00'0		31 469,20	3,00,5	LL.		4.03	7 407,36	1 268,21	00'0	00'0
1083883	Z	00'0		207 674,42	24,25	Ш		1.55	5 296,48	7 372,44	00'0	00,00
A1017378	z	00'0		483 333,34	14,25 F	ц		1.76326	33 333,32	7 015,42	00'0	00'0
Total général		00'0		818 497,62			·		104 741,38	17 825,44	00'0	00'0

(9) Sagissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt: F: fixe ; V: variable simple ; C : complexe (c'est-â-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un faux usuel de réference et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionnel e ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux que pérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrait d'échange et comptabilisés à l'article 6681.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrait d'échange et comptabilisés au 768.

2018	١		
BP 2		N	A2.3
COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES		IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

« E = ₽		T	%	Т	T						Ţ	%
% par type de taux sek le capita restant c			% 00'0									0,00 %
Intérêts à percevoir au type de payer au cours de taux selon cours de l'exercice (10) cas échéant) restant dû (11)			00'0									00'0
Intérêts à payer au cours de 'exercice (10)			00'0									0,00
Niveau du taux à la date de vote du budget (9)			-									
Taux maximal après couverture éventuelle (8)			-									
Coût de sortie (7)												
Taux maximal (6)												1
Taux minimal (5)												
Durée Dates des Taux Taux du périodes minimal maximal contrat bonifiées (5) (6)	•											
Durée du contrat												
Type d'indices (4)												
Capital Type 01/01/2018 d'indices (3) (4)			00'0									00'0
Nominal (2)			00'0									00'0
Organisme prêteur ou chef de file												
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré	(tunnel) (A)	TOTAL (A)	Barrière simple (B)	Option d'échange (C)	Multiplicateur jusqu'à 3	ou multiplicateur	(D)	Multiplicateur jusqu'à 5	Autres types de	structures (F)	TOTAL GENERAL

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la chastification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Adipital enstant du : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant do couvert et la part non couverte.

(4) Indique le cassification des financiers d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant do couvert et la part non couverte.

(5) Adipital en stansification de sincipal de la courier du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indices inflation française ou zone euro / 2 : Indices surjetain de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prét sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prét sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture de l'indemnité correspondant au taux minimal du contrat de prét sur toute la durée du contrat.

(7) Cout de sont de l'indemnité contratural définit de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(9) Indiquer les nivers partires de couverture de l'index en tromptabilisés à l'article 68/11 et des intérêts à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 68/11 et des intérêts à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IMUNE DE FIGANIERES
S -83 - COM
INE DE FIGANIERE
COMMU

2018

ВР

IV - ANNEXES	N
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.4
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	

Indices sous-jacents Structure	is-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont I'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits	Ó					
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours	100,00%			THE COLUMN TO TH		
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	818 497,62					
	Nombre de produits						7,000
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						- interpretation
	Montant en euros	***************************************					
	Nombre de produits						- AMMARIA PORTOR
(C) Option d'échange (swaption)	% de	through the state of the state				a riterior	THE PERSON NAMED IN COLUMN NAM
	Montant en euros	an erferið afti för					
	Nombre de produits						A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR
(D) Multiplicateur jusqu'à 3;	% de						**************************************
יינוניול ביינוניים ביינונים ביינ	Montant en euros	A constant of the constant of					
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de						
	Montant en						
	Nombre de produits			.:			1000
(F) Autres types de structures	% de					- Comment	
	Montant en euros						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COM	MUNE DE FIGANIERES BP	2018
IV - ANNEXE	S	
ELEMENTS DU BILAN - ETA AUTRES DETT		

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

-	COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	BP	2018
	IV - ANNEXES	ΙV	
-	ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	А3	

	CHOIX D	U CONSEIL MUNICIPAL		Délibération du
		eu de valeur s'amortissent sur un an (article R.23		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	frais d'études		5	

COMMUNE DE FIGANIERES	83 - COMMUNE DE FIGANIERES	BP	2018
IV - A	ANNEXES	IV	
ELEME	NTS DU BILAN	A4	
ETAT DE	S PROVISIONS		

Nature de la provision		provision	constituées au 01/01/2018	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
	PROVIS	SIONS BU	DGETAIRES			
Prov. pour risques et charges (2)	1 500,00		0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
cautionnement	1 500,00	05/04/2018	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	1 500,00		0,00	1 500,00	0,00	1 500,00

⁽¹⁾Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée (2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	BP	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN FOLILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1) Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		105 000,00 I	105 000,00
=A + B 16 Emprunts et dettes assimilées (A)		105 000,00	105 000,00
1641 Emprunts en euros		105 000,00	105 000,00
	ses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10 Reprise de dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	105 000,00	58 301,00	D001 328 349,43	491 650,43

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	BP	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A6.2	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES		╛

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	360 599,67	III 360 599,67
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	339 113,00	339 113,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	278 113,00	278 113,00
10226	Taxe d'aménagement	61 000,00	61 000,00
Ressour	ces propres internes de l'année (b)(3)	21 486,67	21 486,67
15112	Provisions pour litiges (1)	20 000,00	20 000,00
28031	Amortissements des frais d'études	1 486,67	1 486,67
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

Ţ	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	360 599,67	433 938,00	0,00	414 194,43	1 208 732,10

	IV	lontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	491 650,43
Ressources propres disponibles	IV	1 208 732,10
Solde	V = IV - II (6)	+ 717 081,67

 ⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
 (6) Indiquer le signe algébrique.

RES 2018	ΛI	
COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	IV - ANNEXES	

B1.1 **ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS** EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

-	l'emprunt En intérêts (8) En capital 0,00	00'0	152 47		7	-
	taux			000	000	000 000 44
-	(3) (4) (2)					
	ux innex actuariel (5) (5)			000		
	sements laux (2) (3)			1,75 A F	₹ 4	< < < <
	00'0	00'0	1 309 96		6	2 2 2
+	00 ° c	00'0	5 426 969,96	5 426 96	5 426 96	5 426 96 609 77 858 77 3 968 38
				EPA CAISSE DEPOTS&CONSI GNATIONS	EPA CAISSE DEPOTS&CONSI GNATIONS 4 EPA CAISSE DEPOTS&CONSI GNATIONS	EPA CAISSE DEPOTS&CONSI DEPOTS&CONSI TEPA CAISSE DEPOTS&CONSI GNATIONS EPA CAISSE DEPOTS&CONSI GNATIONS GNATIONS GNATIONS
				254 305 PLA 10/24 LOG.MARTHES	264 305 PLA 10/24 EPA CAISSE LOG.MARTHES DEPOTS&CO GNATIONS GNATIONS 254 548 PLA 14/24 EPA CAISSE LOG.MARTHES GNATIONS GNATIONS GNATIONS	264 305 PLA 10/24 LOG.MARTHES 264 548 PLA 14/24 LOG.MARTHES 0433160 PLAB8 54LOG.MAPAD
1	Année Profil			× × ×	1986 X	1986 X X 1996 X
CITE CONTRACTOR CANAL CALL LANCE	Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)	lotal des emplums autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)	lotal des emplums autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux) Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social	out des empruns aures que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux) Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social TRESOR PUBLIC	ousi des emprums aurres que collectivités ou des EP (hors logements sociaux) Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social TRESOR PUBLIC	otal des emplums autres que voux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux) Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social TRESOR PUBLIC TRESOR PUBLIC

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer La périodicité des remboursements A. annuelle : M : mensuelle : B : bimestrielle : T : timestrielle : X : autre.

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A. annuelle : M : mensuelle : B : bimestrielle : T : timestrielle : T : timestrielle : T : timestrielle : T : timestrielle : M : mensuelle : B : bimestrielle : B : bimestrielle : T : timestrielle : T : timestrie

COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	BP	2018
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7	

(article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		FO	NCTIONNEMENT		
6574	1	SUB	ADMR	Associations	1 070,00
6574	28	sub	AMAP ASSOCIATION	Associations	300,00
6574	2	SUB	ANACR DE L'EST VAROIS	Associations	53,00
6574	29	sub	ASS. ANCIENS COMBATTANTS	Associations	850,00
6574	3	SUB	ASS, VIVRE VIEUX AU VILLAG	Associations	457,00
6574	4	SUB	ASSOCIATION AFA	Associations	600,00
6574	14	SUB	ASSOCIATION AMICALE DU CANTOUN	Associations	3 200,00
6574	6	SUB	ASSOCIATION CATS	Associations	2 600,00
6574	7	SUB	ASSOCIATION LEI CAMINAIRE	Associations	500,00
6574	8	SUB	ASSOCIATION LES VOIX DE L ESTOURNY	Associations	400,00
6574	9	SUB	ATHLETISME EN DRACENIE ASSOCITATION	Associations	700,00
6574	10	SUB	BOULE FIGANIEROISE	Associations	1 330,00
6574	11	SUB	CABRE D'OR ADIL	Associations	6 400,00
6574	12	SUB	CENTRE D ANIMATION	Associations	14 100,00
6574	26	SUB	COLLEGE DE FIGANIERES ASS. FSE	Associations	1 320,00
6574	13	SUB	COMITE DES FETES ECUREUIL EN FETE	Associations	9 500,00
6574	27	sub	CRECHE LE PETIT PRINCE	Associations	25 000,00
6574	15	SUB	FIGA ROLLER SKATE	Associations	400,00
6574	16	SUB	FONDATION DU PATRIMOINE DELEG.VAR	Associations	150,00
6574	17	SUB	FOOTBALL CLUB FIGAN/CALLAS	Associations	2 230,00
6574	18	SUB	FOYER RURAL DE JEUNES	Associations	2 300,00
6574	19	SUB	HISTOIRE ET PATRIMOINE	Associations	1 000,00
6574	20	SUB	JUDO CLUB LE SAMOURAI	Associations	1 434,00
6574	21	SUB	SOCIETE DE CHASSE	Associations	450,00
6574	22	SUB	SYNDICAT D INITIATIVE/FIGANIERES	Associations	800,00
6574	25	SUB	TAEKWOMDO BMA ACADEMY	l .	400,00
6574	23	SUB	TENNIS CLUB FIGANIERES CALLAS	Associations	534,00
6574	24	SUB	VETERANS FOOT.BALL CLUB FIGANI	Associations	200,00

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.
B-3-4-B17

COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES IV - ANNEXES	iganieres	2018 IV
--	-----------	------------

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EMPLC	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	IPLOIS 4)
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		COMPLET	COMPLET				
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		ន	0	5	0	0	0
DGS	A		0	**	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATF ppal 2cl	O	2	0	2	0	0	0
adjoint administratif 2e cl	υ	2	0	2	0	О	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		17	0	17	0	0	0
responsable du sce technique	В	Y	0	ν-	0	0	0
adjoint technique	O	ις)	0	5	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE CANTINE	O	10	0	10	0	0	0
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	O	~	0	~	0	0	0
FILIERE POLICE (J)		4	0	4	0	0	0
AGENT DE SURVEILLANCE	U	1	0	_	0	0	0
GARDE CHAMPETRE	O	ന	0	3	0	0	0
EMPLOIS NON CITES (K)(5)		3	0		0	0	0
atsem	O	8	0	സ	C	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		29	0	29	0	0	0

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories 2, A B ou C.

(3) Emplois budgétaires crées par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévous par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à l'activité dans proportionnel à l'activité dans proportionnel à l'activité dans parties, mesurée par leur quotité de travail et l'année est proportionnel à l'activité dans l'activité dans l'activité dans parties, mesurée par leur quotité de travail = 100% présent la ETPT ; un agent à termail = 100% présent loute l'année correspond à 0,4 ETPT ; un agent à temps parties, à 80% (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,3 ° 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existent, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

==	Ι.	
201		N.
BP		
COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES		IV - ANNEXES

38

		IV - ANNEXES	ES			W	
AUTRES ELEME	NTS D'INFORM	ATIONS - ET	AT DU PERS	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	2018	CJ	
							Ī
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	CATEGORIES SECTEUR	SECTEUR	REMUN	REMUNERATION (3)	00	CONTRAT	Ī
01/01/2018	E	(2)	Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	1
Agent occupant un emploi non permanent (7)				00'0			
	O	тесн		00'0			
TOTAL GENERAL				0,00		THE PARTY OF THE P	\neg

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-echnique.
SP : Sporfif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

S-a° article 3, 1ème althéa : accroissement tempóraire d'activité. 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité. 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1°; absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dem set inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de communes de communes de moins de 10 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants et des groupements de moins de 10 000 habitants et des groupements de moins de 10 000 habitant de périmère ou de suppression d'une service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38; article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47: article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets. 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A: autres (préciser).

(5) indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(e) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	BP	2018
IV - ANNEXES	IV	7
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1	1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	4 713 000,00	2,123	10,550	0,000	497 222,00	2,123
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3 341 000,00	2,359	10,550	0,000	352 476,00	2,359
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	42 400,00	0,713	57,970	0,000	24 579,00	0,713
TOTAL	8 096 400,00	2,213			874 277,00	2,178

COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	BP	2018
IV - ANNEXES	IV	
ARRETE ET SIGNATURES	D2	1

Présenté par le, A Figanières, le 11/04/2018 Le	Berna CHILINI
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en	session
A Figanières, le 11/04/2018	
Les membre	s du Conseil Municipal,
	у,

Nombre de membres en exercice : Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés : VOTES : Pour : Contre : Cont

Abstention: O low sales and the convocation: O low sales are sales and sales are sales are sales and sales are sales

Lecarille

Pour C: AUBOINLEROY

P. R. LEQUEUX

Months

Millourel pour

H. Hellal

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Figanières, le 11/04/2018